

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHEMILLE

---

## REUNION DU CONSEIL DU 7 AVRIL 2010

Le 7 avril 2010 à 20h30', les membres du Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqués le 1<sup>er</sup> avril 2010, se sont réunis à l'Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Christophe DILE, Président de la Communauté de Communes et Maire de Neuvy-en-Mauges.

### ETAIENT PRESENTS :

<u>CHANZEAUX :</u>	MM. BAZARD - BODY - GUERIN
<u>LA CHAPELLE-ROUSSELIN :</u>	Mme LANGE - M. PITON
<u>CHEMILLE :</u>	Mmes BARANGER - BONDOUX - DAVID - GASQUET - MM. GAUDIN - GILBERT - LECLERC J. - MIGNARD
<u>COSSE D'ANJOU</u>	MM. BOURDEILLE - LECLERC G.
<u>LA JUMELLIERE :</u>	MM. BARANGER - BOURCIER - CESBRON J-M.
<u>MELAY :</u>	Mme COULON - MM. DENECHERE - LOISEAU
<u>NEUVY-EN-MAUGES :</u>	MM. DILE - FREMONDIERE
<u>SAINTE-CHRISTINE :</u>	M. MATHERY - Mme SECHER
<u>SAINTE-GEORGES-DES-GARDES :</u>	/
<u>SAINTE-LEZIN :</u>	MM. CESBRON J.F. - COURANT
<u>LA SALLE-DE-VIHIERS :</u>	Mme HUMEAU - M. TIJOU
<u>LA TOURLANDRY :</u>	MM. GUILLOU - RAGON
<u>VALANJOU :</u>	MM. ALLUSSE - BRIODEAU - SECHET - VOLERIT

### ETAIENT EXCUSES :

MM. AUGEREAU - DILE - GASCHET - LEGER - Mme HUMEAU M.P. - M. MARTIN -

### POUVOIRS :

M. AUGEREAU à M. RAGON  
M. GASCHET à M. BODY  
Mme HUMEAU M.P. à M. LOISEAU  
M. LEGER à M. LECLERC J  
M. MARTIN à M. BOURCIER

### Secrétaire de Séance :

Mme BARANGER

## Le Conseil du 18 mars est approuvé à l'unanimité

### I - PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2009 DU RECEVEUR DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE CHEMILLE -

Le Conseil de Communauté, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent,

☛ **statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

☛ **statuant** sur l'exécution du Budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

☛ **statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives,

- **déclare** à l'unanimité que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2009 pour le budget principal et les budgets annexes par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 -

#### Commentaires :

M. DILE fait le point sur certains dossiers :

- Anjou actiparc des 3 routes - pôle ouest : l'aménagement va engendrer 1 600 K€ de dépenses sachant qu'avec la réforme de la T.P. le retour sur investissement sera plus lent. Accueillir aujourd'hui des entreprises générera, certes, moins de taxe pour l'EPCI mais il faut compter sur l'installation de nouveaux habitants, d'où une augmentation du produit de la taxe d'habitation vers les communes principalement.

- Malgré une année 2009 difficile, la communauté a soutenu financièrement ses associations satellites (centre social, école de musique, multi-accueil, les z'électriques....) et M. DILE confirme les engagements réciproques avec ces partenaires indispensables à une bonne harmonie du territoire. L'année 2010 est plus sereine toutefois il convient de rester vigilant dans la maîtrise des dépenses.

- M. DILE affirme sa volonté de soutenir l'E.P.C.C. en particulier le théâtre foirail pour qu'il continue à "monter en puissance". Il rappelle que la décision de réaliser cet outil a été prise au précédent mandat de façon collégiale et il fait partie de la dynamique culturelle et d'aménagement du territoire.

M. MIGNARD préside la réunion et le Compte Administratif 2009 est présenté et se résume comme suit :

#### **BUDGET PRINCIPAL :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	7 443 151.55 €	2 271 600.69 €
Recettes .....	7 169 920.34 €	2 220 389.06 €
Résultat de l'exercice .....	- 273 231.21 €	- 51 211.63 €
Affectation n-1 .....		212 800.00 €
Résultat antérieur.....	+ 562 033.93 €	- 349 027.02 €
Résultat cumulé .....	+ 288 802.72 €	- 187 438.65 €
Reports dépenses.....		695 600.00 €
Reports recettes .....		683 600.00 €

#### **BUDGET ANNEXE USINES RELAIS :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	558 282.19 €	4 659 158.33 €
Recettes .....	769 649.92 €	4 307 387.17 €
Résultat de l'exercice .....	+ 211 367.73 €	- 351 771.16 €
Affectation n-1 .....		192 000.00 €
Résultat antérieur.....	+ 57 228.52 €	+ 10 158.11 €
Résultat cumulé .....	+ 268 596.25 €	- 149 613.05 €
Reports dépenses.....		700.00 €
Reports recettes .....		0.00 €

#### **BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES LES HAUTES LANDES DE SAINTE CHRISTINE :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	0.00 €	0.00 €
Recettes .....	0.00 €	0.00 €

Résultat de l'exercice .....	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 19 823.91 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 19 823.91 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES LES TROIS ROUTES DE CHEMILLE :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	3 898 197.38 €	4 140 981.61 €
Recettes .....	3 898 197.38 €	4 863 183.50 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	722 201.89 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	+ 478 445.37 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	+ 1 200 647.26 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DE LA MOCQUETTERIE DE LA JUMELLIERE :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	286 707.90 €	92 706.13 €
Recettes .....	286 707.90 €	194 001.77 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	101 295.64 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 337 263.24 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 235 967.60 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DE LA ROCHE BLANCHE DE LA CHAPELLE-ROUSSELIN :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	14 866.92 €	10 343.99 €
Recettes .....	14 866.92 €	4 522.93 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	- 5 821.06 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 129 349.78 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 135 170.84 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DE LA GAGNERIE DE SAINT-GEORGES-DES-GARDES :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	41 293.79 €	8 293.79 €
Recettes .....	41 293.79 €	33 000.00 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	+ 24 706.21 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 75 516.18 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 50 809.97 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DU BON RENE DE CHANZEUX :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	0.00 €	0.00 €
Recettes .....	0.00 €	0.00 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 64 052.16 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 64 052.16 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DE LA VENERIE DE LA TOURLANDRY :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	0.00 €	0.00 €
Recettes .....	0.00 €	0.00 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 12 208.39 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 12 208.39 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DES SOURCES DE MELAY :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	335 158.66 €	335 158.66 €
Recettes .....	335 158.66 €	0.00 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	- 335 158.66 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 13 377.67 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 348 536.33 €

**BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DE COULVEE DE MELAY :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	29 976.87 €	1 456.87 €
Recettes .....	29 976.87 €	28 520.00 €
Résultat de l'exercice .....	0.00 €	27 063.13 €
Résultat antérieur.....	0.00 €	- 320 000.00 €
Résultat cumulé .....	0.00 €	- 292 936.87 €

**BUDGET ANNEXE SPANC :**

	<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses .....	27 319.54 €	0.00 €
Recettes .....	27 671.15 €	0.00 €
Résultat de l'exercice .....	+ 351.61 €	0.00 €
Résultat antérieur.....	+ 4 516.05 €	0.00 €
Résultat cumulé .....	+ 4 867.66 €	0.00 €

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (39 votants, 39 oui) :

- **approuve** le compte administratif 2009 dressé par M. Christophe DILE, Président, du budget principal et des budgets annexes de la Communauté de Communes.

**III - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2009 -****BUDGET PRINCIPAL :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009, le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (39 votants, 39 oui) :

- **statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009,

- **constatant** que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

au titre des exercices antérieurs : + 562 033.93 €

au titre de l'exercice arrêté : - 273 231.21 €

soit un résultat à affecter de : + 288 802.72 €

- **considérant** que le besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) hors restes à réaliser est de 187 438.65 €

que le besoin de financement des restes à réaliser est de 12 000.00 €

soit un besoin de financement global avec restes à réaliser de 199 438.65 €

- **décide** d'affecter le résultat comme suit :

199 500.00 € à la section d'investissement (article 1068)

89 302.72 € repris à la section de fonctionnement (ligne 002).

**BUDGET ANNEXE USINES RELAIS :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009, le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (39 votants, 39 oui) :

- **statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009,

- **constatant** que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

. au titre des exercices antérieurs : + 57 228.52 €

. au titre de l'exercice arrêté : + 211 367.73 €

. soit un résultat à affecter de : + 268 596.25 €

- **considérant** que le besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) hors restes à réaliser est de 149 613.05 €

que le besoin de financement des restes à réaliser est de 700.00 €

soit un besoin de financement global avec restes à réaliser de 150 313.05 €

- **décide** d'affecter le résultat comme suit :

150 400.00 € à la section d'investissement (article 1068)

118 196.25 € repris à la section de fonctionnement (ligne 002).

**BUDGET ANNEXE SPANC:**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009,

le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (39 votants, 39 oui) :

- **statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009,

- **constatant** que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

- . au titre des exercices antérieurs : + 4 516.05 €
- . au titre de l'exercice arrêté : + 351.61 €
- . soit un résultat à affecter de : + 4 867.66 €

- **considérant** que le besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001) est nul,

- **décide** d'affecter le résultat comme suit :

4 867.66 € repris à la section de fonctionnement (ligne 002).

#### **IV - COMMENTAIRES PREALABLES AU VOTE DES BUDGETS -**

M. DILE remémore aux élus que les décisions prises pendant la précédente puis la présente mandature ont été d'investir dans les parcs d'activités. L'objectif de ce mandat est de continuer à remplir ces zones et principalement l'Anjou actiparc des 3 routes afin d'assurer un bon équilibre financier à l'EPCI et de dégager une épargne nette de + 500 000 €.

A la demande de M. J. LECLERC, une ligne de 35 000 € sera inscrite en investissement pour l'aménagement des sentiers pédestres et vélo.

Mme GASQUET demande de revoir à la baisse certains aménagements extérieurs ambitieux (dont paysagers) au théâtre foirail décidés dans une période plus faste. M. DILE se veut rassurant car les premiers résultats d'appel d'offres sont bien en deçà des estimations réalisées. Il précise que les engagements ont été pris selon un appel d'offres avec Ouest aménagement et qu'il n'est pas possible de revenir sur des décisions actées.

Mme GASQUET pose également des questions sur le devenir des anciens abattoirs. M. DILE répond que ce site, acquis par la communauté, devait être valorisé par un promoteur mais en raison de la crise financière beaucoup de projets ont été compromis. Aujourd'hui, de nouveaux pourparlers laissent espérer. La Communauté se chargera de la transaction financière et laissera ensuite à la commune de Chemillé le soin de l'aménagement et de l'urbanisme. Affaire à suivre.

#### **V - VOTE DES SUBVENTIONS 2010 -**

Le Conseil, par un vote à main levée : 40 votants, 39 oui, 1 non,

- **vote** les subventions jointes en annexes pour un montant total de 1 864 800 €

- **précise** que les crédits correspondants seront inscrits aux articles 657364 et 6574 du budget primitif 2010.

- **autorise** le Président ou l'un des Vice-Présidents à signer toutes pièces utiles à ce sujet.

#### **VI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif 2010 de la Communauté de Communes qui s'équilibre (avec reprise des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2009 et affectation du résultat de fonctionnement 2009)

. en dépenses et en recettes de fonctionnement à 8 316 000 €,

. en dépenses et en recettes d'investissement à 5 006 000 €.

#### **VII - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 USINES RELAIS -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 des usines relais qui s'équilibre (avec reprise des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2009 et affectation du résultat de fonctionnement 2009)

. en dépenses et en recettes de fonctionnement à 706 400 €,

. en dépenses et en recettes d'investissement à 1 952 400 €.

#### **VIII - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES LES HAUTES LANDES DE SAINTE-CHRISTINE -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités Les Hautes Landes à Ste Christine qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)

. en dépenses et en recettes de fonctionnement à 114 100 €,

. en dépenses et en recettes d'investissement à 67 000 €.

## **IX - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 ANJOU ACTIPARC DES TROIS ROUTES DE CHEMILLE -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 de l'Anjou Actiparc des Trois Routes à Chemillé qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)
  - . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 6 575 000 €,
  - . en dépenses et en recettes d'investissement à 6 600 700 €.

## **X - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES DE LA MOCQUETTERIE DE LA JUMELLIERE -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités de la Mocquetterie à La Jumellière qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)
  - . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 350 000 €,
  - . en dépenses et en recettes d'investissement à 336 000 €.

## **XI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES DE LA ROCHE BLANCHE DE LA CHAPELLE-ROUSSELIN -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités de la Roche Blanche à La Chapelle Rousselin qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)
  - . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 265 200 €,
  - . en dépenses et en recettes d'investissement à 235 200 €.

## **XII - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES DE LA GAGNERIE DE SAINT-GEORGES-DES-GARDES -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités de la Gagnerie à Saint Georges des Gardes qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)
  - . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 300 000 €,
  - . en dépenses et en recettes d'investissement à 250 900 €.

## **XIII - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES DU BON RENE DE CHANZEAUX -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités du Bon René à Chanzeaux qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009) :
  - . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 264 100 €,
  - . en dépenses et en recettes d'investissement à 164 100 €.

## **XIV - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES DE LA VENERIE DE LA TOURLANDRY -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités de la Vénérie à la Tourlandry qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)
  - . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 47 700 €,
  - . en dépenses et en recettes d'investissement à 30 000 €.

## **XV - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES DE COULVEE DE MELAY -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités de Coulvée à Melay qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)
  - . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 295 000 €,
  - . en dépenses et en recettes d'investissement à 294 000 €.

## **XVI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES DES SOURCES DE MELAY-**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités des Sources à Melay qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)

- . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 511 400 €,
- . en dépenses et en recettes d'investissement à 544 000 €.

## **XVII - CREATION D'UN BUDGET ANNEXE ET ASSUJETTISSEMENT TVA POUR LE PARC D'ACTIVITES A VALANJOU -**

Après en avoir délibéré le Conseil, à l'unanimité :

- **décide** d'ouvrir un budget annexe "Parc d'activités" à Valanjou,
- **décide** d'opter pour le régime TVA pour cette opération,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents pour signer toutes

pièces utiles à ce sujet.

## **XVIII - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 PARC D'ACTIVITES A VALANJOU-**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du parc d'activités de Valanjou qui

s'équilibre

- . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 300 000 €,
- . en dépenses et en recettes d'investissement à 150 000 €.

## **XIX - VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2010 SPANC -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 39 oui, 1 non) :

- **adopte** le budget primitif annexe 2010 du SPANC qui s'équilibre (avec reprise des résultats 2009)

- . en dépenses et en recettes de fonctionnement à 31 900 €,
- . en dépenses et en recettes d'investissement à 0 €.

## **XX - VOTE DU TAUX RELAIS DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE 2010 -**

Le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 40 oui) :

- **fixe** le taux relais de la taxe professionnelle unique à 11,67 % pour l'année 2010.

## **XXI - VOTE DES TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES EN FONCTION DES SECTEURS COMMUNAUX - ANNEE 2010 -**

M. DILE propose de ne pas augmenter les taux de la T.E.O.M par rapport à l'année 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, par un vote à main levée (40 votants, 40 oui) :

- **Vu** la délibération du Conseil en date du 18 septembre 2002 instituant la T.E.O.M. sur le territoire intercommunal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003,

- **fixe** les taux des 25 zones de perception de la T.E.O.M. pour l'année 2010 comme suit :

	taux aggro	taux écarts
⇒ 092 – aggro de Chemillé	7.87 %	
⇒ 092 – écarts de Chemillé		6.52 %
⇒ 071 – Chanzeaux	11.42 %	
⇒ 074 – aggro la Chapelle-Rousselin	11.42 %	
⇒ 074 – écarts la Chapelle-Rousselin		7.18 %
⇒ 111 – aggro Cossé-d'Anjou	11.42 %	
⇒ 111 – écarts Cossé-d'Anjou		8.27 %
⇒ 153 – aggro Valanjou	11.42 %	
⇒ 153 – écarts Valanjou		8.27 %
⇒ 169 – aggro la Jumellière	11.42 %	
⇒ 169 – écarts la Jumellière		7.18 %
⇒ 199 – aggro Melay	11.42 %	
⇒ 199 – écarts Melay		7.18 %
⇒ 225 – aggro Neuvy-en-Mauges	11.42 %	
⇒ 225 – écarts Neuvy-en-Mauges		7.18 %
⇒ 268 – aggro Sainte-Christine	11.42 %	
⇒ 268 – écarts Sainte-Christine		7.18 %
⇒ 281 – aggro Saint-Georges-des-Gardes	11.42 %	
⇒ 281 – écarts Saint-Georges-des-Gardes		7.18 %
⇒ 300 – aggro Saint-Lézin	11.42 %	

⇒ 300 – écarts Saint-Lézin		7.18 %
⇒ 325 – agglo la Salle-de-Vihiers	11.42 %	
⇒ 325 – écarts la Salle-de-Vihiers		8.27 %
⇒ 351 – agglo la Tourlandry	11.42 %	
⇒ 351 – écarts la Tourlandry		8.27 %

## **XXII - TARIFS DE LA REDEVANCE SPECIALE - ANNEE 2010 -**

La C.C.R.C. facture annuellement aux professionnels une redevance pour la collecte et le traitement des déchets assimilables aux ordures ménagères. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le SIRDOMDI a mis en place la collecte robotisée sur le territoire communautaire nécessitant d'équiper en bacs les professionnels. La redevance sera ainsi payée en fonction du ou des volumes de bacs choisis par le professionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil, par un vote à main levée, (40 votants, 40 oui) :

- **décide** d'appliquer les tarifs suivants pour la redevance spéciale 2010 :

<b>Volume du bac</b>	<b>coût annuel par bac</b>
----------------------	----------------------------

pas de bac	40.00 €
------------	---------

bac de 140 L	50.00 €
--------------	---------

bac de 240 L	150.00 €
--------------	----------

bac de 360 L	220.00 €
--------------	----------

bac de 750 L	450.00 €
--------------	----------

Plusieurs bacs	prix unitaire par le nombre de bacs
----------------	-------------------------------------

- **charge** M. le Président ou son représentant d'effectuer toutes les démarches pour le recouvrement de la redevance spéciale.

## **XXIII - STADE DE BELLEVUE A CHEMILLE - DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL -**

M. le Président demande l'autorisation au Conseil Communautaire de présenter une demande de subvention au Fonds d'Aide à l'Investissement de la Fédération Française de Football dans le cadre d'une convention de mandat avec la Commune de Chemillé. Cette aide est une contribution économique du football professionnel destinée à promouvoir des investissements indispensables au football amateur.

M. le Président rappelle que le projet consiste en la construction d'un terrain de football synthétique éclairé à Bellevue, avenue d'Aspach à Chemillé.

Après délibération, le Conseil, par un vote à main levée, (40 votants, 40 oui) :

- **approuve** le plan de financement prévisionnel relatif à la construction du stade de Bellevue à Chemillé :

<b>Dépenses</b> coût des travaux	<b>933 117.65 € H.T.</b>
- construction du stade synthétique	819 267.65 € H.T.
- éclairage homologable en catégorie 5	113 850.00 € H.T.

### **Recettes**

Subvention auprès de la Fédération Française de Football	50 000.00 €
--	-------------

Subvention obtenue auprès du Conseil Général	150 000.00 €
--	--------------

Financement Commune de Chemillé	733 117.65 €
---------------------------------	--------------

- **sollicite** une subvention au titre du Fonds d'Aide à l'Investissement auprès de la Fédération Française de Football,

- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents pour signer toutes pièces utiles à ce sujet.

## **XXIV - CONSTRUCTION DE L'OFFICE DE TOURISME - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE -**

M. GAUDIN, Sénateur, informe de l'octroi d'une réserve parlementaire de 7 500 € pour l'année 2010. M. le Président propose au Conseil d'utiliser cette subvention pour la construction de l'Office de Tourisme.

Après délibération, le Conseil, par un vote à main levée, (40 votants, 40 oui) :

- **approuve** le plan de financement prévisionnel relatif à la construction de l'Office de Tourisme :

<b>Dépenses</b>	
Coût des travaux	250 000.00 € H.T.

### **Recettes**

- Subvention au titre de la réserve parlementaire	7 500.00 €
---	------------

- Subvention au titre du CTU auprès de la région 97 781.00 €
- **sollicite** la subvention de 7 500.00 € au titre de la réserve parlementaire,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou à un Vice Président pour signer toutes pièces utiles à ce sujet.

## **XXV - MISSION LOCALE DU CHOLETAIS - ADHESION DE 3 COMMUNES -**

Dans le cadre de la mise en conformité des statuts de la Mission Locale du Choletais par rapport au droit européen, il s'agit de confier l'insertion des jeunes à une seule mission locale et en l'occurrence celle du choletais.

C'est ainsi que le périmètre d'intervention de la mission locale du Choletais épouserait celui du pays des Mauges et de ses 71 communes. En conséquence, les communes de Chanzeaux, Valanjou, la Salle de Vihiers, Coron, la Plaine et Somloire quitteraient la mission locale du Lys, Layon et Aubance pour intégrer celle du choletais en 2010.

En conséquence, le Conseil, par un vote à main levée, (40 votants, 40 oui) :

- **accepte** que les Communes de Chanzeaux, Valanjou et la Salle de Vihiers intègrent la mission locale du choletais dans les meilleurs délais,
- **donne pouvoir** à M. le Président ou l'un des Vice-Présidents pour signer toutes pièces utiles à ce sujet.

## **XXVI - RAPPORT DES COMMISSIONS -**

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT - ESPACE RURAL (J-P. BODY) -**

#### **- Plan de désherbage -**

La Commission s'est réunie le 24 mars 2010 et propose des projets d'investissements de matériels nécessaires dans le cadre du plan de désherbage, à savoir :



- 1 balayeuse de 5m<sup>3</sup>,

- 3 porte-outils balayeuse dont 2 restant à acquérir.

Un modèle KERSTEN et un modèle POGET attirent un certain nombre de personnes, mais une dernière version va être créée donc il est préférable de patienter un peu pour avoir un matériel optimal,

- 13 débroussailleuses (une déjà achetée).

L'entretien sera assuré par les communes,

- 13 désherbeurs thermiques (un déjà acquis). L'entretien sera assuré par les communes,

- 2 remorques pour transporter les outils,

- l'achat d'un broyeur reste en suspend pour le moment, environ 50% des communes sont intéressées pour l'acquisition d'un petit broyeur, mais cela reste à voir avec notamment Horizon Bocage,

- 1 désherbeur mécanique type Lypco,

- 1 appareil tracté type AVRIL.

L'enveloppe globale d'acquisition des matériels s'élèverait à 207 250 € H.T. et la Région apporte une aide de 92 268 € (45 %), soit un coût de revient pour la Communauté de 114 982 € H.T. L'amortissement est prévu sur 7 ans pour la balayeuse et 5 ans pour les autres matériels (porte-outils balayeuse - désherbeur - appareil tracté).

Au cas où le conseil validerait cette proposition cela impliquerait la création d'un service technique avec l'emploi de 2 agents dont 1,5 équivalent temps plein pour la conduite de la balayeuse. Le coût de ce service, selon l'hypothèse d'un passage par mois par commune, serait le suivant : 130 000 € - 80 000 € (recettes = remboursement des communes à la Communauté), soit un coût de revient de 50 000 € par an.

Affaire à suivre.

### **COMMISSION "SOCIAL - EMPLOI - FORMATION" (C. LANGE) -**

#### **Point sur le projet "foyer des jeunes travailleurs"**

L'étude de faisabilité sera présentée lors d'un prochain conseil et elle est proposée pour un montant de 22 000 € au lieu de 25 000 €.

#### **Prochain bulletin**

Le dossier va traiter les différents modes de garde des petits enfants et enfants. C. LANGE va organiser une table ronde avec tous les acteurs concernés.

**COMMISSION COMMUNICATION - INFORMATION - TOURISME (B. GAUDIN) -**

**Bulletin "Com Com Communication" - Juin 2010**

Les rédacteurs doivent rendre leur article pour le 23 avril avec des textes concis et agrémentés de photos.

**Soirée communautaire**

Les débats ont été forts intéressants mais le manque de participants est décevant.